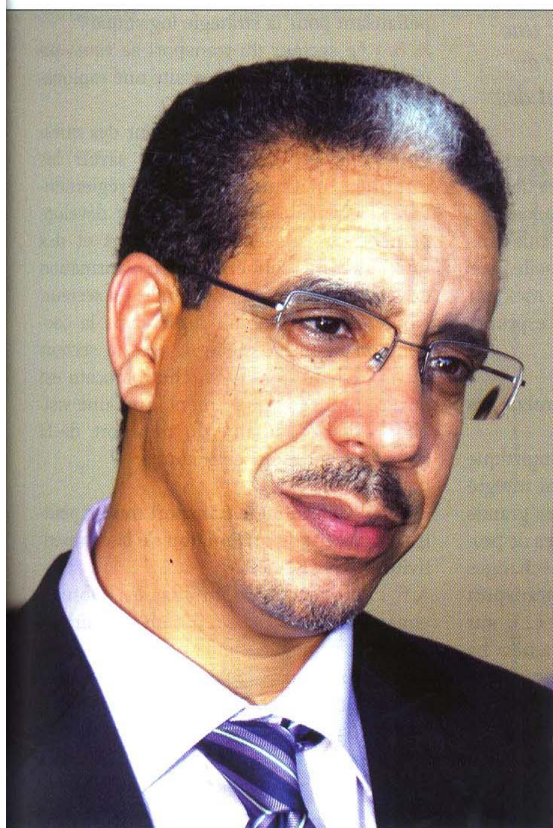


Entretien

«La stratégie nationale permettra de doper la croissance et d'améliorer le climat de l'investissement»

La logistique est un outil permettant de supprimer les entraves à la fluidité des échanges et de renforcer davantage la compétitivité de l'économie marocaine. Le Royaume a lancé une stratégie dédiée, il y a quelques années, qui a été restylée sous l'ère de Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement et du Transport. Dans cet entretien, celui-ci passe en revue les réalisations.



Aziz Rabbah

Finances News Hebdo : Quelles sont les grandes lignes de la vision du gouvernement pour le secteur de la logistique ?

Aziz Rabbah : Le Maroc a réalisé, ces dernières années, des infrastructures de grande envergure, notamment dans le domaine du transport, qui ont apporté des points précieux de croissance. Mais nous sommes convaincus que les besoins ne sont pas tous comblés en matière d'infrastructure de base, nécessaires au développement économique et social. La logistique est une activité qui se développe de plus en plus au service de l'économie. C'est un secteur à part entière qui requiert la formation de plusieurs milliers de personnes qualifiées.

En plus des efforts consentis pour le développement des réseaux d'infrastructures, le Maroc consent un effort sans précédent pour réformer les systèmes de transport, notamment en matière de libéralisation, de transparence, d'introduction de la concurrence dans les différents modes de transport et de rapprochement réglementaire vers les meilleurs standards internationaux,

en matière de sécurité et de sûreté particulièrement.

Nous citons à ce titre les réformes volontaristes menées dans les différents modes de transport, à l'image de la réforme portuaire, de la libéralisation du transport routier de marchandises et du transport maritime, de l'ouverture du ciel marocain à la concurrence et du nouveau code de la route.

Des investissements colossaux sont prévus à moyen et long termes au Maroc en matière d'infrastructure et de logistique portuaire, aéroportuaire et ferroviaire.

F. N. H. : Mais il existe des disparités sur le plan régional en matière de logistique et de transport ...

A. R. : Dans le cadre d'une politique harmonieuse et équilibrée de modernisation des infrastructures couvrant toutes les régions du Maroc, nous réalisons des programmes et projets divers en nous inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de la gouvernance et du pilotage de nos différents chantiers.

Il s'agit pour nous d'assurer la conti-

.../...

Transport et logistique



Malgré la crise, le gouvernement s'est engagé à atteindre les objectifs de la stratégie logistique dans les délais.

.../...

nuité de la politique des grands chantiers, dans le cadre d'une vision renouvelée, privilégiant l'équilibre entre régions et entre les grands projets structurants et ceux à caractère social, avec un focus sur les populations et les zones les plus précaires.

F. N. H. : Y a-t-il des niches où le Maroc peut exceller en matière de logistique ?

A. R. : Effectivement, il y a des niches qu'il faut développer autour de la logistique, notamment des bureaux d'études ou des niches industrielles, pour la fabrication au Maroc de matériel et d'équipements utilisés, au lieu de les importer. Il est à souligner qu'il y a un fort partenariat public-privé pour le développement du secteur du transport et de la logistique au Maroc. Nous avons toujours mis en exergue l'importance accordée par le Royaume à la consolidation des relations avec ses partenaires internationaux en Afrique et en Europe, en particulier.

F. N. H. : La stratégie logistique nécessite un effort pour la formation et la mobilisation des ressources humaines. Quelles sont les mesures prises par votre département dans ce sens ?

A. R. : En formant et qualifiant 46.000 opérateurs et 13.000 techniciens spécialisés, cette stratégie permettra d'aborder par la formation une part importante des chômeurs urbains disposant de peu ou pas de

Le marché marocain est ouvert à tout investissement, avec une visibilité dans le domaine du transport, de la logistique et des infrastructures.

qualification professionnelle de base. Elle peut être aussi l'occasion d'intégrer dans le secteur formel des jeunes compétences qui s'expriment et réussissent aujourd'hui dans l'économie et la technologie informelle, leur donnant ainsi les moyens d'un meilleur épanouissement pour leur bénéfice propre et pour celui de la collectivité.

F. N. H. : Qu'en est-il du développement des zones industrielles ?

A. R. : La stratégie nationale de la logistique veut développer un réseau national intégré de zones logistiques à proximité des grands bassins de consommation, des zones de production et des principaux points d'échanges et grandes infrastructures de transport (ports, autoroutes, chemins de fer,...), sur une superficie de 3.300 ha, dont 2.080 ha à l'horizon 2015. Casablanca va s'accaparer la part du lion avec une superficie dédiée de près de 978 ha en 2030 et 607 en 2015. Un contrat d'application a défini huit zones devant abriter les futures plateformes logistiques de la région, dont la plus importante se trouve à Zenata.

F. N. H. : Le secteur du transport, dont les réformes n'ont pas encore abouti, reste-t-il pénalisant pour la stratégie logistique ?

A. R. : Le secteur du transport se veut «un grand gisement» qui nécessite une exploitation adéquate et appropriée.

Il est nécessaire de travailler sur des questions relevant du secteur, à savoir les réformes institutionnelles et réglementaires, la qualité, la sécurité et le développement des moyens de transport et des infrastructures routières, outre la formation des industriels et professionnels du secteur. Nous voulons aller plus loin dans la coopération institutionnelle et avec le secteur privé, sachant que le marché marocain est ouvert à tout investissement, avec une visibilité dans le domaine du transport, de la logistique et des infrastructures.

F. N. H. : Comment le transport routier peut-il contribuer à l'amélioration de la compétitivité ?

A. R. : Pour le transport routier, les réformes engagées ou projetées reposent notamment sur deux principes fondamentaux, à savoir la libéralisation cadrée des services de transport et la consécration du professionnalisme dans le secteur. Elles tendent à améliorer la compétitivité de la production nationale en mettant à sa disposition des services de transport répondant aux normes de qualité, de régularité et de sécurité. ♦